

Image not found or type unknown



Bigamie, annulation de mariage ou divorce pour faute

Par **zora**, le **14/02/2010** à **15:39**

Bonjour, rnje me suis mariée en 2004 en Algerie. Mon mariage a ete transcrit le 26 mai 2006 à Nantes.J'ai découvert en 2008 que mon mari à l'époque n'a divorcé de sa premiere femme que 3mois après la date de notre mariage j'ai l'acte divorce en ma possession. Precision sur mon mari il vivait en grande bretagne et sa femme est d'origine Tchèque. Pour l instant, je suis en instance de divorce pour faute. Puis je demander lannulation de mariage directement au procureur de la republique de nantes ou puis je prendre un avocat?